

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1992

14 septembre 2007

### SOMMAIRE

Ability Portugal S.à r.l. ....	95586	JFJ SCI .....	95586
Agnes Holding S.A. ....	95585	JR International S.à r.l. ....	95604
ARKAS Selection .....	95582	JR International S.à r.l. ....	95607
ASW Investments 3 S.à r.l. ....	95607	JR International S.à r.l. ....	95605
BALLAS Fleischbearbeitungs S.à r.l. ....	95603	KB Lux Special Opportunities Fund .....	95570
CARRELAGES WILLY PUTZ, Schieren S.A. ....	95584	Living Planet Fund Management Company S.A. ....	95581
CEREP III Belgium S.à r.l. ....	95572	Luximmo-Concept .....	95583
CEREP UK 4 Pic Place S.à r.l. ....	95598	Maro-Invest .....	95604
C&F Participations S.A. ....	95596	Meng Coiffeuse S.à r.l. ....	95612
Convergence Group International S.A. ....	95603	Mercom S.A. ....	95586
Cornerstone City Developments S.A. ....	95592	Nittler All Tours .....	95592
De Onderdelenshop S. à r.l. ....	95616	Office Automation Center .....	95585
Electrabel Finance and Treasury Manage- ment .....	95570	Parapluie Investments S.A. ....	95584
Etruria Fund Management Company S.A. .....	95582	Phoenix Acquisition Company Sàrl .....	95572
Euphor S.A. ....	95598	Resources Global Professionals (Luxem- bourg) .....	95605
Fermalux SCI .....	95596	Salon CLAUDE S.à r.l. ....	95612
Field Point (Luxembourg) I .....	95571	Sanitaires Willy Putz, Schieren S.A. ....	95582
Finter Fund Management Company S.A. .....	95581	Sidem Licensing S.à r.l. ....	95596
Fonsicar Managers S.à r.l. ....	95571	Société Civile Immobilière Faulfelder ....	95593
Hobuch Investments S.à r.l. ....	95596	UBS Bond Fund Management Company S.A. ....	95613
Hobuch Investments S.à r.l. ....	95585	UBS (Lux) Bond Sicav .....	95615
Home Center Putz SA .....	95614	UBS (Lux) Equity Sicav .....	95614
Home Center Putz SA .....	95593	UBS (Lux) Institutional Sicav II .....	95613
Ilero Finance (Luxembourg) S.à r.l. ....	95604	UBS (Lux) Short Term Sicav .....	95613
Immobilière DE LA FONTAINE A.G. ....	95572	UBS (Lux) Strategy Xtra Sicav .....	95612
IMMOBILIERE OEKimmO S.A. ....	95615	Valtoria S.A. ....	95592
Immobilière Windhof II S.A. ....	95614	Valtoria S.A. ....	95592
Investissements Immobiliers Kirchberg S.A. ....	95615		

**KB Lux Special Opportunities Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 64.347.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 5 juin 2007*

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Michel Meert en date du 22 mai 2007.

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Serge D'Orazio, résidant professionnellement 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg, au poste d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2009.

De nommer, DELOITTE pour un nouveau mandat de 3 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2010 en tant que Réviseur d'Entreprise Agréé.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007094301/526/19.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH01062. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Electrabel Finance and Treasury Management, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 90.439.

—  
*Modification du Conseil d'administration - Pouvoirs*

Démission/Nomination:

L'assemblée générale ordinaire en sa séance du 11 mai 2006 a:

- pris acte de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Buffet en date du 2 janvier 2007;
- nommé définitivement Monsieur Alain Chaigneau, demeurant rue Beaujon 20 à F-75008 Paris (France), appelé provisoirement en qualité d'administrateur par le Conseil d'administration du 16 février 2007 pour achever le mandat de mandat de Monsieur P. Buffet.

Pouvoirs:

La société anonyme de droit belge ELECTRABEL a décidé le 19 juillet 2007 d'arrêter les nouveaux pouvoirs comme suit:

M. Jan Brackenier, en qualité de gérant de la succursale, chargé de ses affaires courantes et de sa représentation dans ce cadre, a le pouvoir:

1. agissant conjointement avec M. Hakim Benkatbach, d'engager la succursale à concurrence de maximum 80.000 EUR par opération.

MM. Jan Brackenier et Hakim Benkatbach peuvent subdéléguer le pouvoir qui leur est conféré par le présent point à Mme Florence Poncelet.

2. de conférer en ce qui concerne cette succursale les pouvoirs spéciaux déterminés suivants:

a) Matières financières

Les opérations de gestion de la trésorerie et les ordres de paiement adressés à des organismes financiers ainsi que les ordres d'ouverture/clôture de compte, domiciliations et approuvés de compte, à concurrence de maximum 150.000.000 EUR par opération, sont signés conjointement par:

1<sup>re</sup> signature:

Mme Florence Poncelet

M. Pietro Busa

2<sup>e</sup> signature

MM. Jan Brackenier

Thierry van den Hove

Hakim Benkatbach

Les personnes citées en 2<sup>e</sup> signature sont habilitées à signer conjointement et peuvent subdéléguer leur pouvoir à Mme Florence Poncelet et M. Pietro Busa.

b) Ressources humaines

b1. Les contrats et les avenants aux contrats d'emploi, les actes de licenciement du personnel, l'octroi de toute rémunération, hors cadre contractuel, à verser sous quelque forme que ce soit et les autres documents engageant la société envers le personnel sont signés par: le gérant, M. Jan Brackenier agissant conjointement avec M. Alfred Becquaert.

b2. Les autres documents concernant la gestion des ressources humaines sont signés par: le gérant, M. Jan Brackenier agissant conjointement avec M. Hakim Benkatbach.

MM. Jan Brackenier et Hakim Benkatbach peuvent subdéléguer le pouvoir qui leur est conféré par le présent alinéa à Mme Florence Poncelet.

c) Matières juridiques et fiscales

Les documents concernant la gestion des affaires juridiques adressés aux administrations, avocats, notaires et officiers ministériels ainsi que les documents concernant la gestion des affaires fiscales sont signés par: le gérant, M. Jan Brackenier, agissant conjointement avec MM. Pierre-J. Hislaire ou Guido Vanhove.

Le gérant, M. Jan Brackenier peut subdéléguer le pouvoir qui lui est conféré par le présent alinéa.

Le présent règlement relatif aux pouvoirs annule et remplace tout règlement antérieur.

R. Leyssens / J.P. Hansen

*Administrateur / Administrateur délégué, Vice-Président*

Référence de publication: 2007094501/4983/55.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02396. - Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Fonsicar Managers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.726.

Il résulte de la décision prise par l'associé unique le 1<sup>er</sup> juin 2007, qu'il a été décidé de transférer conformément à l'article 5 des statuts, le siège de son adresse actuelle 5, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg au 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet en date de ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2007.

C. D. Mora

*Gérante*

Référence de publication: 2007094663/43/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10409. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Field Point (Luxembourg) I, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 111.610.

*Extrait de la résolution de l'Associé unique de la Société prise en date du 5 juillet 2007*

En date du 5 juillet 2007, l'Associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société vers l'adresse suivante: 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, avec effet au 4 juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

*FIELD POINT (LUXEMBOURG) I*

*Signature*

Référence de publication: 2007094668/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH01286. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Immobilière DE LA FONTAINE A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9521 Wiltz, 9, rue de la Fontaine.  
R.C.S. Luxembourg B 105.837.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 août 2007.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2007094665/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 13 juillet 2007, réf. DSO-CG00154. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070105932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Phoenix Acquisition Company Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 19.966.320,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 66.455.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 25 août 2006, il a été décidé de transférer le siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007094667/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09182. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**CEREP III Belgium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 130.290.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fourth day of July.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CEREP III S.à r.l., a limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 127.446.

here represented by Regis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

**Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Form - Corporate name.** There is hereby formed a private limited liability company under the name CEREP III BELGIUM S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the «Articles»).

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

### **3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.3 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.4.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.4.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.4.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

3.4.4 to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

## **Chapter II. Capital, Shares**

### **5. Share capital.**

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by two hundred fifty (250) shares. Each Share has a nominal value of fifty Euro (€ 50.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s). The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

**6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**7. Transfer of shares.**

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial instrument or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

### Chapter III. Management

**8. Management.**

8.1 The Company is managed by one manager (the «Sole Manager») or managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the «Board of Managers», each member individually, the «Manager»). The Sole Manager or the Managers, as the case may be, need not be shareholder.

8.2 The Sole Manager or the Managers may be removed at any time, for legitimate reasons only, by decision of the extraordinary general meeting of the Shareholders taken in compliance with Articles 14 and 15.

8.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, collectively by the Board of Managers in compliance with Article 12.

8.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to the Sole Manager and in case of plurality of managers, to any Manager as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any Manager does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

**9. Powers of the manager or of the board of managers.**

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager and in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

**10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the signature of each Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager.

**11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers.**

11.1 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**12. Meeting of the Board of Managers.**

12.1 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, telefax, email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by the majority of the Managers, present or represented.

12.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.8 In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager may be documented in writing.

#### **Chapter IV. General meeting of shareholders**

##### **13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.**

13.1 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in writing.

##### **14. Holding of general meetings.**

14.1 Shareholders meetings may always be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager, failing which by Shareholders representing more than half of the capital of the Company.

14.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

14.4 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, to the Board of Managers.

##### **15. Majorities.**

15.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the Share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

#### **Chapter V. Business year**

##### **16. Business year.**

16.1 The Company's financial year starts on the first day of July and ends on the last day of June of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **17. Distribution right of shares.**

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles of Incorporation.

## Chapter VI. Liquidation

**18. Causes of dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

### 19. Liquidation.

19.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

19.3 A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

## Chapter VII. Applicable law

**20. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 30 June 2008.

### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

	Shares
CEREP III S.à r.l. . . . . .	250
Total: two hundred fifty Shares . . . . .	250

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 2,500.- Euros

### *General Meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolution:

1) Is appointed as sole Manager for an undetermined period:

CEREP III S.à r.l., prenamed;

Itself represented by the sole signature of any of the following managers:

- Mr Oussama Daher, European Investment Manager, residing at 71-72 Oakley Street SW3 5HF London, United Kingdom;

- Mr Christopher Finn, Managing Director, residing at 19 Randolph Crescent, London, W9 1DP, UK;

- Mr Robert Konigsberg, Principal, residing at 7602 Brittany Parc Ct. Falls Church, VA 22043, USA; and

- Mr Thomas Martin Lindstrom, manager, born on 15 March 1968 in Vantör, Sweden, residing at 11 Apelvägen, 135 60 Tyresö, Sweden.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the signature of each Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any Manager.

2) The Company shall have its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quatre juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CEREP III S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.446.

La comparante ci-dessus est ici représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**1. Forme - Dénomination.** Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CEREP III BELGIUM S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après définie comme la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après définie comme la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après définis comme les «Statuts»).

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

#### **3. Objet.**

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.3 Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, est en contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes:

3.4.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.4.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

3.4.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.4.4 conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet.

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. Capital, Parts**

### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- €) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante Euros (50,- €), chacune (ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts sociales que la Société peut racheter à ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

**6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Tout transfert de Parts doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou de tierces parties jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi.

## **Titre III. Gérance**

### **8. Gérant.**

8.1 La Société est gérée par un gérant (le «Gérant Unique») ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»), chacun étant alors désigné comme «Gérant»). Le Gérant Unique ou un Gérant quelconque ne nécessite pas d'être associé.

8.2 Le Gérant Unique ou les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, pour de justes motifs, seulement par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés conformément aux Articles 14 et 15.

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'Article 12.

8.4 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré au Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, à un Gérant tel que stipulé à l'Article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux Articles 8 et 10 sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par un Gérant ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

### **9. Pouvoirs du gérant.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des Articles 8 et 10 des Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et tous actes de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un Gérant, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

### **11. Délégation et agent du gérant unique ou du conseil de gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou tout Gérant en cas de pluralité de gérants peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou tout Gérant, en cas de pluralité de gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

### **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un email ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présent ou représenté.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.8 En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

## **Titre IV. Assemblée générale des associés**

### **13. Pouvoirs de l'assemblée des associés - Votes.**

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont établies par écrit.

### **14. Tenue d'assemblées générales.**

14.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale.

14.4 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance.

### **15. Majorités.**

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

15.2 Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

## **Titre V. Exercice social**

### **16. Exercice social.**

16.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de juillet et se termine le dernier jour de juin de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

### 17. Droit de distribution des parts.

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le conseil de gérance montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

## Titre VI. Liquidation

**18. Causes de dissolution.** La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

### 19. Liquidation.

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous ses actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

## Titre VII. Loi applicable

**20. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 juin 2008.

### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Parts sociales
CEREP III S.à r.l. . . . . .	250
Total: cent vingt-cinq Parts Sociales . . . . .	250

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- €) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euros (12.500,- €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 2.500,- Euros.

### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris la résolution suivante:

1) Est nommée comme membre du Conseil de Gérance pour une période indéterminée:

CEREP III S.à r.l., précitée;

Elle-même représentée par la signature unique d'un des gérants suivants:

- M. Oussama Daher, European Investment Manager, demeurant à 1, rue Louvigny L-1946 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- M. Christopher Finn, Managing Director, demeurant à 19 Randolph Crescent, London, W9 1DP, Royaume-Uni;

- M. Robert Konigsberg, Principal, demeurant à 7602 Brittany Parc Ct. Falls Church, VA 22043, USA; et

- M. Thomas Martin Lindstrom, manager, né le 15 mars 1968 à Vantör, Suède, demeurant à 11 Apelvägen, 135 60 Tyresö, Suède.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la signature de chaque Gérant ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2) Le siège social de la Société est établi au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, Relation: LAC/2007/16620. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007094346/211/489.

(070105287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

#### **Living Planet Fund Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 93.908.

#### *Résolution circulaire du conseil d'administration*

- Le siège social de LIVING PLANET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg à 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

*Pour LIVING PLANET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

A. Trappendreher / M. Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2007094671/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00679. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

#### **Finter Fund Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 40.352.

#### *Résolution circulaire du conseil d'administration*

- Le siège social de FINTER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg à 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

Pour FINTER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

A. Trappendreher / M. Imwinkelried

Associate Director / Executive Director

Référence de publication: 2007094672/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00681. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Etruria Fund Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 60.170.

*Résolution circulaire du conseil d'administration*

- Le siège social de ETRURIA FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg à 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

Pour ETRURIA FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

A. Trappendreher / M. Imwinkelried

Associate Director / Executive Director

Référence de publication: 2007094673/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00682. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**ARKAS Selection, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 87.543.

*Résolution circulaire du Conseil d'Administration*

- Le siège social de ARKAS SELECTION a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg à 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

Pour ARKAS SELECTION

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

A. Trappendreher / M. Imwinkelried

Associate Director / Executive Director

Référence de publication: 2007094674/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00726. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Sanitaires Willy Putz, Schieren S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 99.343.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 12 mai 2006*

Lors de l'assemblée générale du 12 mai 2006, les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'assemblée décide de renommer Messieurs Nico Arend, demeurant à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, Carlo Fischbach, demeurant à L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls et Michel Sutter, demeurant à L-6211 Consdorf, 32, rue Kuelscheier, administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Nouveau membre du conseil d'administration est nommé Monsieur Henri Wurth, demeurant à L-7451 Lintgen, 24, rue Knepel.

Les mandats de Monsieur Willy Putz, demeurant à L-9137 Schieren, 20, Montée de Nommern, en tant qu'administrateur et de Madame Mia Van de Berg, demeurant à Mertzig, en tant que commissaire aux comptes ne sont plus prolongés.

Est nommée commissaire aux comptes la société AREND & PARTNERS S.à r.l. ayant son siège social à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Mersch, le 12 mai 2006.

Pour SANITAIRES WILLY PUTZ, SCHIEREN S.A.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007095240/568/26.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08178. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

### **Luximmo-Concept, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 29, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg E 145.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le 24 mai.

Se sont réunis:

1) Monsieur Romain Rinck, indépendant, né à L-Schifflange le 18 juillet 1963, demeurant à L-3876 Schifflange - 22, rue C. M. Spoo;

2) Monsieur Régis Maniora, employé privé, né à Luxembourg le 27 octobre 1979, demeurant à L-8009 Strassen, 51, route d'Arlon.

Lesquels ont décidé ce qui suit:

1. Que le partenariat de la société civile immobilière LUXIMMO-CONCEPT, ayant son siège social à L-8350 Schifflange, 29, avenue de la Libération, a été constituée suivant acte du 2 septembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1042 du 8 octobre 2003 se compose actuellement comme suit:

	parts d'intérêt
Monsieur Romain Rinck, prénommé .....	50
Monsieur Régis Maniora, prénommé .....	50
Total: .....	100

2. Que le capital social de la société civile immobilière LUXIMMO-CONCEPT, pré désignée, s'élève actuellement à EUR 3.000,- représentés par 100 parts d'intérêt de EUR 30,- chacune, chacune intégralement libérée.

3. Que par conséquent, l'intégralité du capital social étant représenté, la présente assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur tout point de l'ordre du jour.

4. Qu'ils déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société civile immobilière LUXIMMO-CONCEPT.

5. Qu'ils déclarent expressément procéder à la dissolution et la liquidation de la susdite société avec effet au 31 décembre 2006.

6. Qu'ils déclarent que les dettes connues ont été payées et en outre qu'ils prennent à leur charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'ils répondent personnellement de tous les engagements sociaux.

7. Que le patrimoine de la société ne comporte aucun immeuble.

8. Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute.

9. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

11. Que, sauf pour les besoins de la liquidation, la société a cessé d'exister à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

R. Rinck / R. Maniora.

Référence de publication: 2007095256/664/44.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG06040. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**Parapluie Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 15.338.

—  
EXTRAIT

Par jugement du 10 mai 2007, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions,

A déclaré close pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

PARAPLUIE INVESTMENTS S.A. dont le siège social à L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse.

Pour extrait conforme / Pour copie conforme

Maître Y. Wagener

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2007095246/7992/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00464. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**CARRELAGES WILLY PUTZ, Schieren S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 96.322.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 octobre 2006*

Lors de l'assemblée générale du 31 octobre 2006, les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'assemblée décide de renommer Messieurs Nico Arend, demeurant à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, Carlo Fischbach, demeurant à L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls et Michel Sutter, demeurant à L-6211 Consdorf, 32, rue Kuelscheier administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Nouveau membre du conseil d'administration est nommé Monsieur Henri Wurth, demeurant à L-7451 Lintgen, 24, rue Knepel.

Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2012.

Le mandat de Monsieur Willy Putz, demeurant à L-9137 Schieren, 20, Montée de Nommern, en tant qu'administrateur n'est plus prolongé.

L'assemblée approuve la prolongation du mandat de H.R.T. REVISION S.à r.l. comme réviseur d'entreprises jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2007.

Mersch, le 31 octobre 2006.

Pour CARRELAGES WILLY PUTZ, SCHIEREN S.A.

ARENDE & PARTNERS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007095242/568/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08175. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**Office Automation Center, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 21.527.

—  
EXTRAIT

Par jugement du 10 mai 2007, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions,

A déclaré close pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

OFFICE AUTOMATION CENTER avec siège social à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume, de fait inconnue à cette adresse.

Pour extrait conforme

Maître Y. Wagener

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2007095245/7992/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00463. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**Agnes Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

R.C.S. Luxembourg B 63.768.

—  
EXTRAIT

Par jugement du 26 avril 2007, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions,

A déclaré close pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

AGNES HOLDING S.A. dont le siège social à L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII, a été dénoncée en date du 18 août 2000.

Pour extrait conforme

Maître Y. Wagener

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2007095248/7992/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00465. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**Hobuch Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.507.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 13 août 2004, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1088 du 28 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOBUCH INVESTMENTS S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007095429/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09239. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070103595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.

---

**JFJ SCI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-4991 Sanem, 198, rue de Niedercorn.  
R.C.S. Luxembourg E 43.

—  
EXTRAIT

Il découle d'un acte de cession de parts du 19 juin 2007 reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du 21 juin 2007, EAC/2007/6907, que:

Le capital de la société JFJ SCI, se trouve actuellement réparti comme suit:

	Parts
Monsieur João Monteiro Do Carmo, indépendant, demeurant à L-4991 Sanem, 198, rue de Niedercorn, . . . . .	52
Monsieur Johnny Do Carmo, employé privé, demeurant à L-4991 Sanem, 200, rue de Niedercorn, . . . . .	48
Total: cent parts d'intérêts . . . . .	100

Pour extrait conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 juin 2007.

A. Biel  
Notaire

Référence de publication: 2007095257/203/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03550. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**Mercom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Charles Marx.  
R.C.S. Luxembourg B 45.652.

—  
EXTRAIT

Par jugement du 10 mai 2007, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions,

A déclaré close pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

MERCOM S.A. dont le siège social à L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Charles Marx, a été dénoncé en date du 29 juillet 1999.

Pour extrait conforme / Pour copie conforme  
Maître Y. Wagener  
Avocat à la Cour

Référence de publication: 2007095252/7992/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00461. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**Ability Portugal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 130.469.

—  
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the thirtieth of July.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

ABILITY LUXEMBOURG HOLDINGS S.à.r.l., a private limited liability company having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.894,

here represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of one proxy given in July 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates).

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name ABILITY PORTUGAL S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of managers, by a decision of the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The share capital is set to twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500.-) split into five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

**Art. 8.** Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers composed of Category A Managers and Category B Managers. The managers need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

**Art. 13.** In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article have been complied with.

In addition, the manager(s) will have all powers to manage the company and to make decisions on all strategic issues including investments and disposals.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the managers, or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

**Art. 14.** The Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may sub-delegate all or part of his powers to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the Board of Managers amongst which at least one Category B Manager. The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented, amongst which the favourable vote or abstention of one Category B Manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

**Art. 15.** The Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

**Art. 16.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 17.** The Company's financial year starts on the first of June and ends on the thirty-first of May of each year.

**Art. 18.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 19.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

**Art. 20.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 21.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of May 2008.

#### *Subscription - Payment*

The articles of association having thus been established, ABILITY LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l., prenamed, declared to subscribe for all five hundred (500) shares for an aggregate nominal value of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-), and have them fully paid up by contribution in cash in the same amount.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (€ 2,000.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

1) The shareholder resolves to appoint the following persons as Managers of the Company:

*Category A Manager:*

- Mr Andreas Panayiotou, Company Chairman, born on the 9th of January 1966 in London, United Kingdom, residing at High Warren, Theyden Mount, Epping, Essex CM16 7PT, United Kingdom.

*Category B Managers:*

- Mr Robert Faber, Company Director, born on the 15th of May, 1964, Luxembourg, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg,

- Mr Alain Heinz, company director, born on May 17, 1968 in Forbach, France, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg,

- Mr Charles Meyer, company director, born on April 19, 1969 in Luxembourg, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

The duration of their mandates is unlimited.

2) The shareholder resolves to fix the address of the Company at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg,

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trente juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

*A comparu:*

ABILITY LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.894,

Ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée en juillet 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une Société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

**Art. 2.** La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. Elle peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination ABILITY PORTUGAL S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du Gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, toutes d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance composé de Gérants de catégorie A et de Gérants de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

**Art. 13.** Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

De plus, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoir pour gérer la Société et prendre les décisions afférentes aux questions stratégiques, notamment, les investissements et les actes de disposition.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société est valablement engagée par la signature de son Gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B.

**Art. 14.** Le Gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le Gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance, parmi lesquels doit figurer au moins un Gérant de catégorie B. Les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés, parmi lesquels le vote affirmatif ou l'abstention d'un Gérant de catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le Gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 15.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 16.** L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les

décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier juin et se termine le trente et un mai de chaque année.

**Art. 18.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 19.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 20.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 21.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un mai 2008.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, ABILITY LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l., susnommée, déclare souscrire les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale totale de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-), et les libérer intégralement par versement en numéraire du même montant.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille Euro (€ 2.000,-).

#### *Décision de l'associé unique*

L'associé unique décide de:

1) Nommer les personnes suivantes en tant que Gérants de la Société:

##### *Gérant de Catégorie A:*

- Monsieur Andreas Panayiotou, Administrateur de Société, né le 9 janvier 1966 à Londres, demeurant à High Warren, Theyden Mount, Epping, Essex CM16 7PT, Royaume-Uni.

##### *Gérants de Catégorie B:*

- Monsieur Robert Faber, Administrateur de Société, né le 15 mai 1964 à Luxembourg, ayant adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg,

- Monsieur Alain Heinz, Administrateur de sociétés, né le 17 mai 1968 à Forbach, France, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

- Monsieur Charles Meyer, Administrateur de sociétés, né le 19 Avril 1969 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007, Relation: LAC/2007/20853. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007096210/211/283.

(070108192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Cornerstone City Developments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 122.648.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007095270/220/12.

(070106519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Valtoria S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.397.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007095275/637/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09971. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2007.

---

**Valtoria S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.397.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007095278/637/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09989. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2007.

---

**Nittler All Tours, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 9.478.

**CLOTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 juin 2007, enregistré à Luxembourg le 22 juin 2007, LAC/2007/14206, que la clôture de la société anonyme NITTLER ALL TOURS, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire, a été prononcée, que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq ans à L-8080 Bertrange, 73, route de Longwy.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

E. Schlessler

Notaire

Référence de publication: 2007095220/227/18.

(070106610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Home Center Putz SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 93.406.

---

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 12 juillet 2007*

Lors de l'assemblée générale du 12 juillet 2007, les actionnaires ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

L'assemblée décide de nommer 2<sup>e</sup> administrateur-délégué Monsieur Michel Sutter demeurant à L-6211 Consdorf 24, rue Kuelscheier. Chacun des deux administrateurs-délégués peut engager la société par sa seule signature.

Mersch, le 12 juillet 2007.

Pour HOME CENTER PUTZ S.A.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007095237/568/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08182. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**Société Civile Immobilière Faulfelder, Société Civile.**

Siège social: L-7237 Helmsange, 29, rue Jean Mercatoris.

R.C.S. Luxembourg E 293.

---

L'an deux mil sept, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FAULFELDER, ayant son siège social à Luxembourg, 280, avenue Gaston Diderich (transféré à L-7237 Helmsange, 29, rue Mercatoris), R.C.S. Luxembourg section E 293 numéro 119.590, constituée suivant acte reçu le 27 avril 1992 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 439 du 2 octobre 1992,

L'assemblée est présidée par Monsieur Bernard Elvinger, administrateur de sociétés, demeurant à L-7227 Bereldange, 60, rue de la Forêt

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Heike Zimmer, employée privée, demeurant à L-7237 Helmsange, 29, rue Mercatoris

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 40 (quarante) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social vers L-7237 Helmsange, 29, rue Mercatoris (Walferdange),

2.- Démission de M. François Elvinger de ses fonctions de gérants.

3.- Nomination aux fonctions de gérants:

- Bernard Elvinger, demeurant à L-7227 Bereldange, 60, rue de la Forêt,

- Heike Zimmer, demeurant à L-7237 Helmsange, 29, rue Mercatoris,

3.- Refonte complète des statuts.

4.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de transférer le siège social vers L-7237 Helmsange, 29, rue Mercatoris (Walferdange),

#### Deuxième résolution

Les associés acceptent la démission de M. François Elvinger de ses fonctions de gérants et lui accordent pleine et entière décharge.

#### Troisième résolution

Les associés décident de nommer aux fonctions de gérants pour une durée indéterminée:

- Bernard Elvinger, demeurant à L-7227 Bereldange, 60, rue de la Forêt,
- Heike Zimmer, demeurant à L-7237 Helmsange, 29, rue Mercatoris,

#### Quatrième résolution

Les associés décident de procéder à une refonte complète des statuts pour leur donner la teneur suivante:

### I. Dénomination, Objet, Siège, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les associés ci-avant une société civile particulière qui a la dénomination de SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FAULFELDER.

**Art. 2.** La société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous les immeubles ou parts d'immeubles qu'elle pourra acquérir ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et l'exploitation et notamment se porter caution vis-à-vis des tiers.

**Art. 3.** La siège de la société est établi à Helmsange (Walferdange). Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché par décision unanime des associés.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la déconfiture ou la faillite d'un ou de plusieurs associés et les héritiers ou ayants droit ne pourront en aucun cas requérir l'apposition de scellés sur les biens et propres de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de gestion, sauf exception statutaire.

### II. Apports, Capital social, Transmission des parts, Responsabilité des associés

**Art. 5.** Le capital social est fixé à neuf mille neuf cent quinze Euros et soixante-quatorze cents (9.915,74 €), représenté par 40 (quarante) parts sociales sans valeur nominale.

Toutes les parts sociales possèdent un droit de vote et une prétention aux dividendes identiques.

**Art. 6.** Toute cession de parts, sans préjudice de formalités supplémentaires prévues aux présents statuts, s'opérera par acte authentique ou sous seing privé suivant les dispositions de l'article 1690 du Code civil.

**Art. 7.** Les cessions de parts à des tiers ou entre associés requièrent l'accord unanime de toutes les parts sociales.

Tout associé désirant céder tout ou parties de ses parts à un tiers ou tout autre associé ou consentir à des tiers ou autres associés un usufruit sur une ou plusieurs de ses parts, doit en informer par lettre recommandée le gérant, qui, à cet effet, dans un délai d'un mois, convoquera une assemblée générale extraordinaire ayant pour ordre du jour l'agrément du cessionnaire ou du bénéficiaire de l'usufruit.

Lorsque l'assemblée générale extraordinaire refuse d'agréer le cessionnaire, la société est en droit de racheter les parts, visées à l'alinéa précédent, pour son propre compte ou pour compte de personnes à désigner par elle.

Le non-exercice du droit de rachat par la société ouvre un droit de préemption sur les parts au profit de tous les coassociés du cédant au prorata de leurs parts dans la société.

Sauf accord du cédant le droit de rachat et le droit de préemption doivent être exercés sur la totalité des parts faisant l'objet dudit droit.

Le rachat effectué par la société sans désignation de tiers cessionnaires comporte l'obligation de procéder concomitamment à l'annulation de ces parts et à la réduction correspondante de son capital.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé font naître le droit de rachat au profit de la société et subsidiairement le droit de préemption au profit des coassociés du défunt, de l'interdit, du failli et de l'associé en déconfiture conformément aux stipulations des quatre alinéas précédents.

**Art. 8.** Le prix des parts cédées conformément aux articles six et sept est égal à leur valeur intrinsèque, telle qu'elle sera déterminée par trois arbitres à nommer d'un commun accord. Le prix sera payable suivant les modalités à fixer par les associés.

**Art. 9.** Le cessionnaire sera tenu par toutes les stipulations contractuelles sous seing privé prises antérieurement à la date de cession par les associés.

**Art. 10.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

### III. Gérance, Année sociale, Assemblées

**Art. 11.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés à la majorité des voix.

**Art. 12.** Le gérant a les pouvoirs de disposition les plus étendus pour gérer la société et l'engager en toutes circonstances. Il a tous les pouvoirs non réservés expressément par les statuts à l'assemblée générale. Il a donc le droit notamment d'acheter ou de vendre des immeubles et de les grever de droits réels.

En cas de pluralité des gérants, les décisions sont prises à l'unanimité et la société est représentée par les deux gérants agissant conjointement.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le gérant établira chaque année un bilan et un compte de profits et pertes au trente et un décembre.

**Art. 14.** Les assemblées des associés sont convoquées par le gérant, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, moyennant lettre recommandée à la poste avec un préavis de deux semaines au moins et l'indication de l'ordre du jour dans les convocations. L'assemblée doit également être convoquée par le gérant dans la quinzaine de la réception de la demande et dans les mêmes formes que ci-dessus, lorsqu'un ou plusieurs associés possédant au moins cinq pour cent du capital social en font la demande par lettre recommandée en indiquant l'ordre du jour de l'assemblée.

**Art. 15.** Les associés se réunissent chaque année en assemblée endéans les six mois de la clôture de l'exercice social.

**Art. 16.** Tous les associés ont le droit d'assister aux assemblées générales et chacun d'eux peut s'y faire représenter par un autre associé ou par un tiers.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente de parts.

Lorsqu'une part est en indivision ou grevée d'un usufruit, les indivisaires ou le nu-proprétaire et l'usufruitier doivent désigner une seule personne pour se faire représenter à l'égard de la société pour voter aux assemblées. A défaut l'indivisaire le plus âgé et l'usufruitier exercent le droit de vote.

Au cas où une part vient à être grevée d'un usufruit successoral, la société a le droit de racheter à tout moment cette part, nonobstant les stipulations de l'article sept des statuts.

**Art. 17.** Lorsque l'assemblée est appelée à délibérer dans des cas autres que ceux prévus à l'article dix-huit ci-après, elle doit être composée d'associés représentant la moitié au moins de toutes les parts. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée générale est convoquée à nouveau endéans un mois et elle délibère valablement quel que soit le nombre de parts représentées, mais seulement sur les points à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

**Art. 18.** L'assemblée générale ordinaire arrête les comptes annuels, entend le rapport du gérant sur les affaires sociales, nomme et révoque le gérant, accorde ou refuse la décharge au gérant, délibère sur toutes propositions portées à l'ordre du jour, qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 19.** L'assemblée générale extraordinaire est celle qui peut apporter toutes modifications aux statuts, quelle qu'en soit la nature et l'importance et se prononcer sur les cessions de parts.

L'assemblée extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les associés, possédant les 75 (soixante-quinze) % des parts sociales, sont présents ou représentés, les délibérations étant prises à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés, sans préjudice de l'article sept.

Lorsque l'assemblée générale se prononce sur l'agrément d'un cessionnaire de parts, les parts du cédant sont prises en considération pour la détermination du quorum et le cédant a droit de vote.

L'assemblée générale extraordinaire vote à la majorité de 75 (soixante-quinze) % sur toute autorisation d'acquisition et de vente d'immeubles ou de participations ainsi que sur les emprunts avec constitution de garanties réelles.

#### IV. Dissolution, Liquidation

**Art. 20.** En cas de dissolution de la société décidée conformément à l'article 19, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs.

Les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire, faire apport à une autre société, civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute.

L'assemblée générale, régulièrement constituée, conserve pendant la liquidation, les mêmes attributions que durant le cours de la société. Elle a notamment le pouvoir d'approuver les comptes de la liquidation et de donner quitus au liquidateur.

Le produit net de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédés par chacun d'eux.

#### VI. Disposition générale

**Art. 21.** Les articles 1832 à 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts et par les conventions sous seing privé entre associés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. Elvinger, H. Zimmer, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, Relation LAC/2007/15308. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007095683/211/145.

(070104281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

---

**C&F Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 47.039.

---

Statuts coordonnés en date du 18 juillet 2005, suite à un acte n<sup>o</sup> 439 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2007095269/208/12.

(070106630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Hobuch Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.507.

---

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 20 juin 2007*

Le siège social a été transféré du L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 13 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour HOBUCH INVESTMENTS S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007095266/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09310. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

---

**Fermalux SCI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-3830 Schifflange, 9, rue des Fleurs.

R.C.S. Luxembourg E 172.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 27 juillet 2007.

T. Metzler

Notaire

Référence de publication: 2007095265/222/12.

(070101646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

---

**Sidem Licensing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 100.775.

---

L'an deux mille sept, le vingt-cinq janvier.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SIDEM LICENSING S.A.R.L., ayant son siège social à L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund, R.C.S. Luxembourg section B numéro 100775, constituée suivant acte reçu le 26 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 726 du 14 juillet 2004.

L'assemblée est tenue par Patrick Van Hees, employé privé à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, mandataire.

Le mandataire prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II- Il ressort de la liste de présence que les vingt-quatre (124) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Modification de la date de clôture de l'exercice social.
- 2) Modification de la date de rassemblée générale statutaire.
- 3) Modification des articles des statuts y relatifs.
- 4) Dispositions transitoires concernant l'exercice social en cours.
- 5) Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit, à l'unanimité et avec effet au 31 décembre 2006:

*Première résolution*

L'assemblée décide que l'année sociale débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre, avec une première clôture au 31 décembre 2006.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide que l'assemblée générale annuelle se réunira de plein droit le troisième vendredi du mois de mars à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier avec effet au 31 décembre 2006 l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de mars à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

*Quatrième résolution*

Sachant que l'exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 30 septembre 2006 n'est pas modifié, l'assemblée décide que l'exercice ayant débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2006 a été clôturé le 31 décembre 2006.

Les exercices suivant s'étaleront du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007 puis du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008, et ainsi de suite.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, le comparant a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2007, vol. 31cs, fol. 83, case 8. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007095685/242/57.

(070104744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

**Euphor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 87.742.

—  
**EXTRAIT**

La réunion du Conseil d'Administration réunie en date du 2 juillet 2007 a pris la décision de mettre fin au mandat de Monsieur Roberto Sigon, directeur, demeurant à Lugano, Suisse en tant que administrateur-délégué de la société avec effet immédiat.

Pour extrait conforme  
Signature

Référence de publication: 2007095447/693/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01149. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070103848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.

---

**CEREP UK 4 Pic Place S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 130.431.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand and seven, on the fourth day of July.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CEREP III UK S.à r.l., a limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, wich registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies is pending and not published yet in the Mémorial C, Recueil des sociétés et Associations.

here represented by Regis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated [\*] July 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Object - Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

**Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

In particular, the Company may use its funds to invest in real estate and real estate holding companies, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantee.

The Company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The Company is established for an undetermined period.

**Art. 4.** The Company will have the name CEREP UK 4 PIC PLACE S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a unitholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager(s).

### Capital - Units

**Art. 6.** The unit capital is fixed at ten thousand British Pounds (GBP 10,000.-), represented by five hundred (500) units of twenty British Pounds (GBP 20.-) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single unitholder or by a decision of the unitholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

**Art. 8.** Each unit entitles to a part of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's units are indivisible, since only one owner is admitted per unit. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In the case of a single unitholder, the Company's units held by the single unitholder are freely transferable.

In case of plurality of unitholders, the units held by each unitholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single unitholder or of one of the unitholders.

### Management

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be unitholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of unitholder(s) holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the meeting of unitholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

The use of video-conferencing equipment and conference calls shall be allowed provided that each participating Manager being able to hear and to be heard by all other participating Managers using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

**Art. 13.** The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

### Unitholders decisions

**Art. 14.** The single unitholder assumes all powers conferred to the general unitholders' meeting.

In case of a plurality of unitholders, each unitholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of units, which he owns. Each unitholder has voting rights commensurate with his unitholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by unitholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the unitholders owning at least three-quarter of the Company's unit capital, subject to the provisions of the Law.

### Financial year - Balance sheet

**Art. 15.** The Company's financial year starts on the first of July and ends on the thirtieth of June of each year.

**Art. 16.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each unitholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's unit capital. The balance of the net profit may be distributed to the unitholder(s) in proportion to its/their unitholding in the Company.

The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles of Incorporation.

#### **Winding-up - Liquidation**

**Art. 18.** At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, unitholders or not, appointed by the unitholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

A single unitholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally all of its liabilities, known or unknown of the Company.

#### **Applicable law**

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

All the five hundred (500) units representing the capital have been entirely subscribed by CEREP III UK S.à r.l., pre-named, and fully paid up in cash, therefore the amount of ten thousand British Pounds (GBP 10,000.-) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at approximately two thousand three hundred euro.

#### *General Meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the appearing party, representing the entirety of the unit capital and exercising the powers devolved to the unitholders' meeting, passed the following resolutions:

(1) The first financial year shall begin on the incorporation date of the Company and shall terminate on the thirtieth of June 2008.

(2) Is appointed as manager for an undetermined duration:

CEREP III S.à r.l., pre-named.

(3) In accordance with article 12 of the by-laws, the company shall be bound by the sole signature of its single manager.

(4) The Company shall have its registered office at L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quatre juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CEREP III UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, dont l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours et non encore publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

ici représentée par Regis Galiotto, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

### Objet - Dénomination - Siège - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier par la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La Société a pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

La Société peut, notamment, investir dans l'immobilier, en ce compris les sociétés d'investissements immobiliers, établir, gérer, développer et disposer de ses actifs, sans avoir égard à leurs compositions, ceux-ci s'entendent notamment mais pas exclusivement, de son portefeuille-titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise généralement quelconque, acquérir, par voie d'investissement, souscription, garantie, exercice d'option, titres et autres droits intellectuels, la réalisation de ceux-ci, le transfert, l'échange ou de toute autre manière, recevoir ou accorder des licences relatives à des droits intellectuels et accorder aux sociétés, dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, et aux sociétés affiliées, toute forme soutien, incluant l'aide financière, les prêts, les avances ainsi que les garanties.

D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination CEREP UK 4 PIC PLACE S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du/des gérant(s).

### Capital - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un des associés ou de l'associé unique.

### Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société se trouve engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un quelconque membre du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

L'utilisation d'équipement de vidéo-conférence et de conférence téléphonique est autorisée, dans la mesure où chaque gérant participant est capable d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants utilisant cette technologie; ils sont alors considérés présents et sont autorisés à voter par vidéo ou par téléphone.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

**Art. 13.** Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

#### **Décisions des Associés**

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

#### **Exercice social - Comptes annuels**

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier juillet et se termine le trente juin de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le(s) gérant(s) prépare(nt) un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le conseil de gérance montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

#### **Loi applicable**

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les cinq cents (500) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par CEREP III UK S.à r.l., prénommée, et intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de 10.000,- livres sterling (GBP 10.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille trois cents euros.

#### *Assemblée Générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- (1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente juin 2008.
- (2) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:  
CEREP III S.à r.l., prénommée.
- (3) Conformément à l'article 12 des statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de son gérant unique.
- (4) Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal, Grand-Duché de Luxembourg.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, Relation: LAC/2007/16628. — Reçu 148,07 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007096259/211/265.

(070107942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

### **Convergence Group International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 57.336.

—  
En date du 6 juin 2007, FIDUCIAIRE NATIONALE Sàrl, R.C. no. B 15319, a remis sa démission en tant que Commissaire aux comptes au Conseil de l'administration de la société CONVERGENCE GROUP INTERNATIONAL S.A., R.C. no. B 57336.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

FIDUCIAIRE NATIONALE Sàrl

M. Lagesse

Gérant

Référence de publication: 2007095436/512/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11889. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070103937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.

---

### **BALLAS Fleischbearbeitungs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8278 Holzem, 6, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 61.939.

### EXTRAIT

Par jugement du 26 avril 2007, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions,

A déclaré close pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

BALLAS FLEISCHBEAREITUNGS S.A. R.L. avec son siège social à L-8278 Holzem, 6, rue de l'Ecole, de fait inconnue à cette adresse.

Pour extrait conforme / Pour copie conforme

Maître Y. Wagener

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2007095250/7992/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00460. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**Maro-Invest, Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 95.927.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte dressé par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg, en date du 27 juin 2007, enregistré à Luxembourg le 29 juin 2007, LAC/2007/15277,

que l'actionnaire unique prononce la clôture de la liquidation et déclare que la société anonyme MARO-INVEST en liquidation, avec siège social à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, a définitivement cessé d'exister.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir du 27 juin 2007 à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

Pour extrait conforme, délivré à la demande de la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007095221/220/19.

(070106275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Ilero Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 79.989.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 21 juin 2007*

1. Le siège social a été transféré de L-2763 Luxembourg, 8, rue Sainte-Zithe à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2. Monsieur Michel Molitor a démissionné de son mandat de gérant.

3. Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né le 11 mars 1968 à Emmerich (Allemagne), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ILERO FINANCE (LUXEMBOURG) S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007095219/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01480. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**JR International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8245 Mamer, 19, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 53.869.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007095218/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11785. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**JR International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8245 Mamer, 19, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 53.869.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2007095225/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11794. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

**Resources Global Professionals (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 60.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 112.070.

In the year two thousand and seven, on the twenty-fifth of May.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich.

There appeared:

RESOURCES GLOBAL PROFESSIONALS (BELGIUM) NV, a company organised under the laws of Belgium, with registered office at Leopold Square, Bougetlaan, 44, B-1130, Brussels, here represented by Mrs. Alexandra Fuentes, private employee, residing in Remich, by virtue of a proxy given on May 24th, 2007,

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- RESOURCES GLOBAL PROFESSIONALS (BELGIUM) NV is the sole shareholder of RESOURCES GLOBAL PROFESSIONALS (LUXEMBOURG), a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on November 4, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of April 27, 2007 number 724 (the Company).

- the Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into one hundred (100) shares of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

RESOURCES GLOBAL PROFESSIONALS (BELGIUM) NV, in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to increase the subscribed capital by an amount of forty-eight thousand euro (EUR 48,000.-) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to sixty thousand five hundred euro (EUR 60,500.-) by the issuance of three hundred eighty-four (384) new shares with a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each, having the same rights as the already existing shares.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon, RESOURCES GLOBAL PROFESSIONALS (BELGIUM) NV, prenamed and represented as stated above declares to subscribe for all the three hundred eighty-four (384) new shares and to have them fully paid up by way of the contribution in kind of a claim against the Company. According to a certificate dated April 21st, 2007 from the management of the Company, the contributed claim has a value of forty-eight thousand euro (EUR 48,000.-) and is certain and due for payment without deduction (*certaine, liquide et exigible*).

The said certificate and a balance sheet of the Company dated April 21st, 2007 after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder decides to amend article 5, first paragraph, of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«5.1 The Company's corporate capital is fixed at sixty thousand five hundred euro (EUR 60,500.-) represented by four hundred eighty-four (484) shares in registered form with a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each, all subscribed and fully paid-up.»

There being no further business, the meeting is terminated.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately one thousand five hundred euro (1,500.- EUR).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich.

A comparu:

RESOURCES GLOBAL PROFESSIONALS (BELGIUM) NV, une société de droit belge, ayant son siège social à Leopold Square, Bougetlaan, 44, B-1130 Bruxelles, représentée par Madame Alexandra Fuentes, employée privée, résidant à Remich, en vertu d'une procuration donnée le 24 mai 2007,

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- RESOURCES GLOBAL PROFESSIONALS (BELGIUM) NV est l'associé unique de RESOURCES GLOBAL PROFESSIONALS (LUXEMBOURG), une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, en date du 4 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 avril 2007 numéro 724 (la Société).

- le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

La partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

RESOURCES GLOBAL PROFESSIONALS (BELGIUM) NV, en sa qualité d'associé unique de la Société, décide d'augmenter le capital social souscrit par un montant de quarante-huit mille euros (EUR 48.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à soixante mille cinq cents euros (EUR 60.500,-) par l'émission de trois cent quatre-vingt quatre (384) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

#### Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, RESOURCES GLOBAL PROFESSIONALS (BELGIUM) NV, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire les trois cent quatre-vingt quatre (384) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en nature consistant en une créance sur la Société. Suivant un certificat de la gérance de la Société datée du 21 avril 2007, la créance apportée s'élève à un montant de quarante-huit mille euros (EUR 48.000,-) et est certaine, liquide et exigible.

Le certificat mentionné ci-avant ainsi que le bilan de la Société daté du 21 avril 2007, signée ne varietur par le représentant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

#### Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 5, premier alinéa, des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«5.1 Le capital social est fixé à soixante mille cinq cents euros (EUR 60.500,-), représenté par quatre cent quatre-vingt quatre (484) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

95607

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Fuentes, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 1<sup>er</sup> juin 2007, REM/2007/1291. — Reçu 480 euros.

*Le Receveur (signé): Molling.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 1<sup>er</sup> juin 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007096335/5770/113.

(070108314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**JR International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8245 Mamer, 19, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 53.869.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2007095223/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11791. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070102229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

---

**ASW Investments 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.470.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fifteenth of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

RADSWELL LIMITED a company incorporated under the British Virgin Islands laws, having its registered office at P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, hereby represented by Mr Hubert Janssen, jurist, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Thereafter, the predesignated appearing party, acting as founder, has requested the undersigned notary to draw up the Articles of Incorporation of a «société à responsabilité limitée» (limited liability partnership), which it has established as follows:

**Art. 1.** There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability partnership company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «société à responsabilité limitée», as amended, and more particularly the law of December 28th, 1992 about unipersonal companies.

At any moment, the partner may join with one or more joint partners and, in the same way, the following partners may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company.

**Art. 2.** The Company is incorporated under the name of ASW INVESTMENTS 3 S.à r.l.

**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; the Company may issue fixed or variable interest or equity linked securities or any other form of financial instruments; the Company may grant to enterprises in which the Company has an interest, or to enterprises which belong to the same group of enterprises as the Company, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the partners.

**Art. 5.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each.

**Art. 7.** The shares are freely transferable among the partners.

No transfer of shares to a non-partner may take place without the agreement of the other partners and without having been first offered to them.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

**Art. 8.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

**Art. 9.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any partner are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

**Art. 10.** The Company is managed by one or more managers either partners or not, appointed by the partners with or without limitation of their period of office.

Each manager shall have individually and on his single signature the full power to bind the Company for all acts within the bounds laid down by its purpose and by the law.

The powers and remuneration of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

**Art. 11.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

**Art. 12.** The sole partner exercises the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole partner.

In case of more partners, the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Resolutions are validly adopted when taken by partners representing more than half of the capital.

However, decisions concerning a modification of the articles of incorporation must be taken by a majority vote of partners representing the three quarters of the capital. If this majority is not attained at a first meeting, the partners are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting partners whatever majority of capital be represented.

**Art. 13.** The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

**Art. 14.** Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company and the profit and loss account, as also an appendix according to the prescriptions of the law in force.

**Art. 15.** Each partner may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

**Art. 16.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 17.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or a partner upon agreement which are vested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners proportionally to the shares they hold.

**Art. 18.** For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the partners refer to the existing laws.

*Transitory measures*

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31st, 2007.

*Payment - Contributions*

RADSWELL LIMITED, sole founder prenamed, declares and acknowledges that each subscribed share has been fully paid up in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the contributions referred to above.

Proof thereof has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand euro.

*Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

- a.- Susan Chow Woo Mo Fong, Manager, residing at 9A Po Garden, 9 Brewin Path, Mid-Levels, Hong Kong,
- b.- Frank John Sixt, Manager, residing at Flat G/B, Knightsbridge Court, No. 28, Barker Road, The Peak, Hong Kong,
- c.- Richard Chan Waichi, Manager, residing at 41, rue Siggy vu Letzebuerg, Apartment 14, L-1933 Limpertsberg Luxembourg,
- d.- Christian Nicolas Roger Salbaing, Manager, residing at Apt. D56, Albion Riverside, 8 Hester Road, Battersea, London SW11 4AW, United Kingdom,
- e.- Robin Sng Cheng Khoong, Manager, residing at Blk. 5000D, #12-14, Marine Parade Road, 449287 Singapore.

In accordance with article ten, each manager shall have individually and on his/her single signature the full power to bind the Company for all acts within the bounds laid down by its purpose and by the law.

2) The Company shall have its registered office at 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the founder, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quinze juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

RADSWELL LIMITED société constituée sous le droit des îles Vierges britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Ensuite le comparant prédésigné, agissant en qualité de fondateur, a requis le notaire soussigné de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il a arrêté comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, et plus particulièrement la loi du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère initial unipersonnel de la Société.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de ASW INVESTMENTS 3 S.à r.l.

**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur; la Société peut émettre des titres à intérêt fixe ou variable, des titres liés à des fonds propres ou tous autres instruments financiers; la Société peut octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt ou à toute entreprise appartenant au même groupe que la Société, tous concours, prêts, avances ou garanties, afin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) divisé en 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément des autres associés et après leur avoir été offerte en priorité.

Pour le reste il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 9.** Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

**Art. 10.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants associés ou non, choisis par les associés avec ou sans limitation de la durée de leur mandat.

Chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou la loi.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

**Art. 11.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 12.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitées.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises en assemblée.

Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

**Art. 13.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 14.** Chaque année avec effet au 31 décembre la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, et le compte de profits et pertes ainsi qu'une annexe conforme aux dispositions de la loi en vigueur.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

**Art. 16.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou un associé désigné et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2007.

#### *Libération - Apports*

RADSWELL LIMITED, seul fondateur prédésigné, déclare et reconnaît que chacune des parts sociales souscrites a été intégralement libérée en espèces, de sorte que les apports susmentionnés sont dès à présent à l'entière et libre disposition de la Société.

Preuve en a été apportée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- a.- Susan Chow Woo Mo Fong, Gérant, résidant au 9A Po Garden, 9 Brewin Path, Mid-Levels, Hong Kong,
- b.- Frank John Sixt, Gérant, résidant au Flat G/B, Knightsbridge Court, No. 28, Barker Road, The Peak, Hong Kong,
- c.- Richard Chan Waichi, Gérant, résidant au 41, rue Siggy vu Letzebuerg, Apartment 14, L-1933 Limpertsberg Luxembourg,
- d.- Christian Nicolas Roger Salbaing, Gérant, résidant au Apt. D56, Albion Riverside, 8 Hester Road, Battersea, London SW11 4AW, United Kingdom,
- e.- Robin Sng Cheng Khoong, Gérant, résidant au Blk. 5000D, #12-14, Marine Parade Road, 449287 Singapore.

En conformité avec l'article dix, chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou la loi.

2) Le siège social de la Société est établi au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête du fondateur les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, Relation: LAC/2007/13745. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007096211/211/237.

(070108193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Salon CLAUDE S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9530 Wiltz, 38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 94.642.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
SALON CLAUDE SARL  
Signature

Référence de publication: 2007094701/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. DSO-CH00018. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070105978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Meng Coiffeuse S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9710 Clervaux, 35, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 106.794.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
MENG COIFFEUSE SARL  
Signature

Référence de publication: 2007094703/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. DSO-CH00019. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070105977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**UBS (Lux) Strategy Xtra Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 99.462.

*Résolution circulaire du Conseil d'Administration*

- Le siège social de UBS (LUX) STRATEGY XTRA SICAV a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

*Pour UBS (LUX) STRATEGY XTRA SICAV*  
UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.  
A. Trappendreher / M. Imwinkelried  
Associate Director / Executive Director

Référence de publication: 2007094708/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00630. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**UBS (Lux) Institutional Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 115.356.

*Résolution circulaire du conseil d'administration*

- Le siège social de UBS (LUX) INSTITUTIONAL SICAV II a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg à 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

*Pour UBS (LUX) INSTITUTIONAL SICAV II*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

A. Trappendreher / M. Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2007094714/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00610. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070105895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**UBS Bond Fund Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 36.495.

*Résolution circulaire du conseil d'administration*

- Le siège social de UBS BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

*Pour UBS BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

A. Trappendreher / M. Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2007094711/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00602. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070105880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**UBS (Lux) Short Term Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 86.004.

*Résolution circulaire du Conseil d'Administration*

- Le siège social de UBS (LUX) SHORT TERM SICAV a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

*Pour UBS (LUX) SHORT TERM SICAV*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

A. Trappendreher / M. Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2007094712/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00646. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070105883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**UBS (Lux) Equity Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 56.386.

*Résolution circulaire du Conseil d'Administration*

- Le siège social de UBS (LUX) EQUITY SICAV a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

*Pour UBS (LUX) EQUITY SICAV*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

A. Trappendreher / M. Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2007094713/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00637. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Home Center Putz SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 93.406.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2006*

Lors de l'assemblée générale du 12 mai 2006, les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'assemblée décide de renommer Messieurs Nico Arend, demeurant à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, Carlo Fischbach, demeurant à L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls et Henri Wurth, demeurant à L-7451 Lintgen, 24, rue Knepel, administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Nouveau membre du conseil d'administration est nommé Monsieur Michel Sutter demeurant à L-6211 Consdorf, 32, rue Kuelscheier.

Les mandats de Monsieur Willy Putz, demeurant à L-9137 Schieren, 20, Montée de Nommern, en tant qu'administrateur et de Mme Mia Van de Berg, demeurant à Mertzig, en tant que commissaire aux comptes ne sont plus prolongés.

Est nommée commissaire aux comptes la société AREND & PARTNERS S.à r.l. ayant son siège social à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Mersch, le 12 mai 2006.

*Pour HOME CENTER PUTZ S.A.*

AREND & PARTNERS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007095095/568/26.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08181. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Immobilière Windhof II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 71.377.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 8 mai 2007*

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Koerich, Employé privé, Président, Administrateur-Délégué,
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Blaschette, Employé privé, Administrateur,
- Madame Doris Leesch, Luxembourg, Employée privée, Administrateur.

Est nommée Commissaire aux comptes:

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Société Anonyme, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.  
Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2007.

M. Leesch

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2007095100/539/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08308. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**UBS (Lux) Bond Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 56.385.

*Résolution circulaire du conseil d'administration*

- Le siège social de UBS (LUX) BOND SICAV a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

*Pour UBS (LUX) BOND SICAV*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A

A. Trappendreher / M. Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2007094710/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00633. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Investissements Immobiliers Kirchberg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 35.533.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 juin 2007*

1. L'assemblée renouvelle le mandat de la société GRANT THORNTON REVISIONS ET CONSEILS S.A., 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au poste de Commissaire aux Comptes de la société.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes au 31 décembre 2007.

2. Le siège social de la société a été transféré de L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007095203/263/18.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11834. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**IMMOBILIERE OEKimmO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5376 Uebersyren, 13, rue de Beyren.

R.C.S. Luxembourg B 65.323.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mai 2007*

Die Verwaltungsratsmitglieder der Gruppe B, d.h. die Herren René Morbé wohnhaft in D-Kanzem 5 in Krahen, Martin Probst, wohnhaft in Junglinster 1A, rue de la Montagne und Claude Uhres, wohnhaft in Luxemburg 8 rue Jean Jacoby, werden in ihrem Mandat bestätigt. Der Kommissar, d.h. die Sàrl KPMG AUDIT, Luxemburg 31, allée Scheffer, wird in ihrem Mandat bestätigt.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder der Gruppe B und des Kommissars enden am Tage der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2007 befindet.

Pour extrait conforme  
Unterschrift

Référence de publication: 2007095202/603/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04272. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

---

**De Onderdelenshop S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 123.669.

—  
**DISSOLUTION**

L'an deux mille sept, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Mark August E Schoenmaekers, indépendant, né à Turnhout (Belgique) le 21 novembre 1977, demeurant à B-2310 Rijkevorsel, Hoogstraatsesteenweg 40/202.

Lequel comparant, ici représenté en vertu d'une procuration donnée à Madame Francine Moniot le 22 mai 2007, laquelle procuration restera annexé au présent acte, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

Que la société à responsabilité limitée DE ONDERDELENSHOP S. à r.l., ayant son social à L-1025 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 123.669, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 422 du 21 mars 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Que le comparant Monsieur Mark August E Schoenmaekers, prénommé, est et restera propriétaire de toutes les parts sociales de ladite Société.

Qu'en tant qu'associé unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

Il déclare en outre prendre à sa propre charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société DE ONDERDELENSHOP S. à r.l. et qu'il entreprendra, en les prenant personnellement à sa charge, toutes mesures requises en vue de l'engagement qu'il a pris à cet effet.

Que décharge pleine et entière est accordée au gérant unique, Monsieur Mark August E Schoenmaekers, prénommé, pour l'exercice de son mandat jusqu'au moment de la dissolution.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés à L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Pour les dépôts et publications à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: F. Moniot, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 30 mai 2007, REM/2007/1267. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 31 mai 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007096350/5770/44.

(070108307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---